

14 Sports

Volley-ball/Lancement du stage international d'entraîneur niveau I

" Seuls les meilleurs sortiront diplômés "

F-K-O.M
Libreville/Gabon

Animé par l'expert FIVB, Tahar Boukef, ce stage accueille dix-huit participants issus des ligues de l'Estuaire, Haut-Ogooué, Moyen-Ogooué et Ogooué-Maritime qui se déroulent dans les locaux du Comité national olympique pour prend fin vendredi prochain.

APRES la phase théorique en ligne lancée, le 03 juin dernier, depuis Lausanne (Suisse), siège de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), l'instance faîtière du volley-ball a mandaté son expert tunisien, Dr Mohamed Tahar Boukef, en vue de poursuivre le stage pratique à Libreville.



Photo : Kennedy Ondo

Dr Mohamed Tahar Boukef : un expert rigoureux. Photo de droite : Le président de la Fégavolley, Frédéric Ndonga (centre) a demandé aux stagiaires de profiter de l'occasion qui leur est offerte.



Photo : Kennedy Ondo

En effet, au cours de la première phase, les stagiaires inscrits avaient reçu des enseignements sur le programme d'entraîneur niveau I regroupant plusieurs enseignements, tels que la théorie d'entraînement, la technique et la tactique individuelles, le règlement intérieure et les

mesures à prendre en cas d'accident durant un match. Depuis lundi, c'est la dernière phase qui se tient à Libreville. Elle est dirigée par l'expert tunisien FIVB. L'ouverture de ce stage était dirigée par le président de la Fédération gabonaise de volley-ball Frédéric Ndonga, qu'ac-

compagnait le président de la ligue de l'Estuaire Jean-Claude Mwane Boulingui. Rigoureux et exigeant, Mohamed Tahar Boukef a indiqué que seuls les meilleurs obtiendront les diplômes. Au premier jour des enseignements, l'instructeur FIVB a annoncé les couleurs en disqualifiant d'entrée les retardataires : «C'est un stage de base, les diplômés pourront désormais former les jeunes dans les écoles et développer le volley-ball à Libreville et à l'intérieur du pays. C'est la raison pour laquelle, je ne prendrai que les meilleurs», a-t-il déclaré avec fermeté.

Durant les cinq jours, les dix-huit participants bénéficieront de plusieurs enseignements très variés accompagnés des séances vidéos-discussions. Notamment, la passe à deux mains haute, la préparation physique, le volley-ball pour débutants, le service, la formation d'une équipe, les systèmes, le mini volley-ball, l'attaque-défense, et la tactique en défense, la réception, et le contre sont autant de cours au menu de cette formation. L'après-midi sera consacrée à la préparation de l'examen pratique et le lendemain, les stagiaires seront mis à rude épreuve avec une démonstration de l'examen théorique et pratique : «Les conditions sont réunies pour que les candidats aspirant au grade d'entraîneur niveau I réussissent. L'obtention du diplôme est conditionnée par deux exigences. Avoir 35 points sur 50 durant l'évaluation théorique, ceux qui auront entre 25 et 34 points passeront l'oral. Pour la pratique, il y aura quatre épreuves évaluées sur 80 points. Il faudra 55 points aux candidats pour valider cette série d'épreuves. Aucun repêchage n'est prévu pour ce côté pratique », a martelé l'instructeur Mohamed Tahar Boukef.

Tennis de table/ Tournoi interclubs

L'ASSCETG de Portgentil écrase la concurrence

F-K-O.M
Libreville/Gabon

LE complexe sportif Ballon d'Or, en partenariat avec les ligues de tennis de table de l'Ogooué-Maritime et du Woleu-Ntem, a organisé, samedi dernier, dans ses installations, le tournoi de ping-pong interclubs qui a regroupé quatre écuries : l'ASSCETG de Port-Gentil, et trois clubs de Libreville (Épervier 1 et 2 des Bas de Gué-Gué et Ballon d'Or). Ce tournoi, assez relevé, en raison notamment de la présence du club corpo insulaire, dans lequel évoluent Jean-Martin Mouloungui (ancien footballeur international), Pa-



Photo : Kennedy Ondo

Une partie opposant Patrick Nzogué de l'ASSCETG à un joueur du club Epervier.

trick Nzogué et Philippe Grégory, trois athlètes qui ont écrasé la concurrence remportant au passage l'ensemble de leurs rencontres. Après une journée de com-

pétition, l'équipe de l'ASSCETG s'est emparée de la première place avec trois victoires et aucune défaite enregistrée. La deuxième place revient au club Ballon d'Or, conduit par Lau-



Photo : Kennedy Ondo

Joueurs et organisateurs du tournoi posant pour la postérité.

rent Harb, qui termine le tournoi avec deux victoires et une défaite, la dernière marche du podium revient à Épervier 1 du Bas de Gué-Gué avec une maigre victoire et deux revers es-

suyés. Il est clair que le club corpo de l'ASSCETG s'est comporté en véritable ogre, ne laissant aux autres écuries que des portions congrues. Et il ne pouvait en être au-

trement au regard de la qualité du jeu produit. A l'exemple de la prestation des pongistes du club Épervier pas du tout satisfaisante. Un club qui possède pourtant en son sein certains internationaux gabonais, tel que Hans Junior Rassengué dont le niveau a considérablement régressé, comparativement à 2014, année au cours de laquelle l'athlète avait participé aux Jeux de la francophonie à Nice (France). «Cela est dû au manque de compétition», a-t-il voulu se justifier, sans forcément convaincre. Évidemment. N'empêche qu'il lui revient de se remettre au travail pour retrouver son meilleur niveau.

Football/Espagne/Fraude fiscale

Lionel Messi condamné à 21 mois de prison

AFP
Barcelone

L'attaquant du FC Barcelone Lionel Messi et son père ont été condamnés, hier, à 21 mois d'emprisonnement pour fraude fiscale en Espagne, où les footballeurs sont de plus en plus dans le collimateur du fisc. La star argentine, condamnée pour avoir fraudé sur les revenus tirés de ses droits à l'image entre 2007 et 2009, devrait cependant échapper à l'incarcération. En Espagne, les peines de moins de deux ans ne sont généralement pas exécutées. Le jugement du tribunal de Barcelone précise que Lionel Messi devra, par ailleurs, verser une amende de 2,09 millions d'euros au fisc et son père, Jorge Hora-

cio Messi, 1,6 million. Soit 3,68 millions d'euros au total. Cette décision peut encore faire l'objet d'un recours devant la Cour suprême. «Le FC Barcelone fait part de tout son soutien à Lionel Messi et à son père concernant la condamnation pour fraude fiscale prononcée, aujourd'hui, par le tribunal provincial de Barcelone», a réagi le club dans un communiqué. Messi «n'est en aucune manière responsable pénalement» pour les faits évoqués, soutient le Barça, qui avait fait venir l'Argentin de 29 ans quand il en avait 13. Le quintuple Ballon d'Or argentin - joueur le plus titré du club avec Andrés Iniesta - était silencieux à la mi-journée. A l'audience, le joueur de 29 ans avait argué qu'il



Photo : DR

Le quintuple ballon d'Or, Lionel Messi, condamné pour avoir fraudé le fisc espagnol.

ignorait tout du montage de sociétés que son père et ses avocats avaient organisé pour éviter de payer 4,16 millions d'euros au fisc espagnol. L'argument avait convaincu le parquet - qui avait requis sa relaxe et la condamnation de son père - mais pas les juges.

«En dépit de toutes les circonstances et opportunités dont disposait le joueur pour s'intéresser à la manière dont ses droits étaient gérés, il ne l'a pas fait», note le tribunal, jugeant qu'il «a décidé de rester dans l'ignorance». Les magistrats ont souligné qu'en cas de relaxe du

joueur, les citoyens ordinaires auraient pu croire qu'il était préférable de se «désintéresser» des obligations fiscales plutôt que «de s'en inquiéter». Le complexe montage de sociétés - au Royaume-Uni, en Suisse, au Belize et en Uruguay - qui avait été détaillé lors du procès avait pour but d'éviter de verser des impôts sur les revenus tirés de l'utilisation de l'image de l'attaquant prodige du Barça. Le tribunal a jugé directement responsable le père de Messi, qui avait lui aussi plaidé l'ignorance sur les manœuvres de ses conseillers fiscaux. «Sans son intervention, le délit n'aurait pas été commis», indique le jugement. Messi avait décroché sa première Ligue des Champions dès 2006, deux ans après son entrée dans

l'équipe première du Barça. Et il gagnait déjà beaucoup d'argent il y a dix ans en faisant la promotion de marques comme Adidas, Konami, Pepsi ou Danone. Considéré par la revue Forbes comme l'un des quatre sportifs les mieux payés au monde, il était dans le collimateur du fisc depuis 2013. Sa condamnation intervient après celle, en décembre 2015, du milieu argentin Javier Mascherano, lui aussi joueur du FC Barcelone. Celui-ci avait admis devant le juge avoir commis une fraude d'1,5 million d'euros au détriment du fisc espagnol. Il avait été condamné à un an de prison, sans incarcération, là encore pour des questions de revenus tirés de l'exploitation de son image.